

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**1<sup>ère</sup> administration d'UCART22 à un patient ayant  
la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B en rechute ou réfractaire**

*L'essai clinique BALLI-01 a débuté au MD Anderson Cancer Center*

**2 décembre 2019 – New York (N.Y.)** – [Cellectis](#) (Euronext Growth : ALCLS - Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique de phase clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées (UCART), a annoncé que la première dose d'UCART22 a été injectée au premier patient inclus dans l'étude clinique de Phase I à dose croissante BALLI-01 en cours au centre médical MD Anderson de l'Université du Texas. L'étude clinique BALLI-01 évaluera l'innocuité, l'expansion, la persistance et l'activité clinique d'UCART22, un produit candidat composé de cellules T modifiées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques anti-CD22, chez les patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë (« LLA ») à cellules B en rechute ou réfractaire.

UCART22 cible CD22, un antigène de surface restreint aux cellules B, exprimé dans les cellules de la lignée lymphocytaire B, ainsi que dans les blastes de la LLA à cellules B et d'autres tumeurs malignes des cellules B.

« En ciblant l'antigène CD22, notre objectif est d'offrir une solution thérapeutique aux patients atteints de LLA à cellules B, y compris aux patients en rechute ou encore ceux qui n'ont pas répondu au traitement dirigé contre l'antigène CD19, tels que les traitements CAR-T ou les anticorps bispécifiques. UCART22 est un produit candidat allogénique qui peut être administré à tous les patients éligibles, même s'ils ont déjà reçu un traitement CAR-T autologue ou allogénique », a déclaré André Choulika, président-directeur général de Cellectis. « Avec la récente annonce de la première administration d'UCARTCS1, cette nouvelle étape déterminante nous donne l'élan nécessaire pour continuer le développement clinique de notre propre portefeuille de produits candidats. Nous croyons qu'UCART22 permettra de répondre aux besoins médicaux non satisfaits des patients atteints de LLA à cellules B, avec la possibilité d'élargir les indications à d'autres tumeurs malignes à cellules B. »

L'essai clinique est dirigé par le Dr. Nitin Jain, MD, Professeur adjoint au département de leucémie de la faculté de cancérologie du MD Anderson Cancer Center de l'Université du Texas (Houston, TX) en collaboration avec le Dr. Richard Larson, MD, Directeur du programme de recherche clinique sur les tumeurs malignes hématologiques au sein de la faculté de médecine de l'Université de Chicago (Chicago, IL) et le Dr. Gail Roboz, MD, Directrice du programme clinique et recherche translationnelle sur les leucémies et Professeur de médecine au Weill Cornell Medical College The New York Presbyterian Hospital (New York, NY).

**À propos d'UCART22**

UCART22 est l'un des produits candidats allogéniques de Cellectis, fondé sur des cellules T ingénierées, conçu pour le traitement de la leucémie lymphoblastique aiguë à

cellules B en rechute ou réfractaire. À l'instar de CD19, CD22 est un antigène à la surface de la cellule qui s'exprime dès le stade de pré-développement des cellules B et jusqu'à leur maturation. L'expression de CD22 est observée dans plus de 90 % des cas de LLA à cellules B.

### **À propos de la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B**

La leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B est une pathologie hématologique caractérisée par la prolifération de cellules lymphoïdes immatures dans la moelle osseuse, le sang périphérique et d'autres organes. L'augmentation et l'accumulation de blastes dans la moelle osseuse entravent la production normale des composants du plasma sanguin et des cellules sanguines, ce qui peut conduire à une anémie, une thrombocytopénie, une neutropénie et un risque d'infection. La leucémie lymphoblastique aiguë peut se manifester au sein de cellules B précurseurs ou de cellules T à différents stades de maturité. Cependant, les cellules B précurseurs sont responsables d'environ 85 % des cas de leucémie lymphoblastique aiguë.

### **À propos de Collectis**

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : [www.collectis.com](http://www.collectis.com).

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

#### **Contacts media :**

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, [media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)  
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, [collectis@alizerp.com](mailto:collectis@alizerp.com)

#### **Contact relations investisseurs :**

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,  
[simon.harnest@collectis.com](mailto:simon.harnest@collectis.com)

**Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###